

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES SOCIÉTÉS ET DES C.S.D.

CHALIGNY (54) - 5 juillet 1986

Quand je suis arrivé par Méreville, j'ai fortement douté des renseignements annoncés par le président Alvès. J'ai franchi un petit canal avec un chemin de halage et des francs bords étouffés par la végétation. Je dois rêver ou alors les mètres n'ont pas la même valeur dans l'Est qu'ailleurs. Oui, mais j'avais vu l'ancien canal qui ne sert pratiquement qu'à la plaisance. Quand le président Alvès m'a piloté sur les lieux des championnats, changement total d'appréciation. Un canal tout neuf, large, droit, environ 15 ans d'âge, creusé spécialement pour l'approvisionnement en minerai et combustible de l'aciérie avec de très grosses péniches. Il en passait, quand l'usine était en plein rendement, jusqu'à 40 par jour. Malheureusement, l'aciérie a vu réduire son activité, la masse salariale passant de 6.000 à 600 personnes environ; mais le canal, lui, est resté, rectiligne à perte de vue, poissonneux, facile d'accès sur une berge et sur l'autre quand on a la permission de franchir la barrière. Pour les piétons, la possibilité de franchir le canal par une pittoresque passerelle en bois d'une seule arche.

D'année en année, un nouveau record de sociétés engagées, cette année 1986 en a eu 84.

Le samedi, après un tirage au sort sans histoire, les as avaient le sourire. La vague des 336 concurrents envahit les berges et ça en fait, de la poussière et des espoirs... Bon nombre de concurrents sont venus s'entraîner la veille mais les conditions de pêche ont changé avec le passage de grosses péniches, d'où grands coups d'écluse avec montée des eaux et courant. Le samedi, très peu de navigation, surtout de la plaisance avec un groupe d'amitié d'anciens qui ont fait de la musique et des chants tout en remontant lentement le canal. Le poisson est habitué à ces sauts d'humeur, il reste au pêcheur à s'adapter à ces différences en appropriant sa plombée, son flotteur et en ne pêchant pas trop loin.

Dans chaque secteur, la quantité de prises est sensiblement égale. Dans les quatre secteurs, les tailles de prises toutefois ont varié, ainsi pour le :

Secteur A :

1.884 prises pesant 113,475 kg (moyenne par prise : 60 g).

Secteur B :

1.860 prises pesant 138,575 kg (moyenne par prise : 74 g).

Secteur C :

1.936 prises pesant 175,200 kg (moyenne par prise : 90 g).

Secteur D :

2.090 prises pesant 098,490 kg (moyenne par prise : 47 g).

**

Après les grands vainqueurs de Chalon-sur-Saône et la deuxième place de la C.P.C.E., il faut remarquer le tir groupé de la Ligue du Nord plaçant Armentières en 3, Bouchain en 4 et Saint-Venant en 5. N'est-ce pas un avertissement pour des habitués des canaux du Nord à grand gabarit ?

D'une façon générale, ce Championnat de France des Sociétés disputé le samedi fut le plus régulier car tout le monde a pris du poisson et en quantité. Le lendemain dimanche à 6 h 30, toujours dans la magnifique salle des Sports de Neuves-Maison, remise des fiches aux soixante et un C.S.D. restant en course. L'effectif des représentants départementaux semble rester stable. Après la dernière retouche sur la composition des équipes, tirage des secteurs et retour sur les lieux de pêche de la veille, pour la plupart : « J'aurais dû faire ceci ou cela mais on verra ce que l'on verra ». Hélas, triste erreur car les conditions de pêche ont encore changé avec les amorçages de la veille (puisqu'on y a droit, on le met) et l'absence de coup d'écluse,

donc de lavage du fond, les concentrations de poissons sont plus nettes. J'ai relevé des scores de 7 à 8.000 g et à côté un capot. De cette capote qu'il fallait éviter à tout prix pour l'équipe, certains se sont acharnés à chercher la grosse bête, prise bien problématique si elle est seule.

Voyons ce que cela a donné par secteur :

A : 470 prises pesant 67,630 kg (moyenne par prise : 143 g), 32 moins de 500 g, 2 capots.

B : 462 prises pesant 116,170 kg (moyenne par prise : 251 g), 19 moins de 500 g, 6 capots.

C : 1.547 prises pesant 50,240 kg (moyenne par prise : 32 g), 23 moins de 500 g, 0 capot.

D : 994 prises pesant 75,495 kg (moyenne par prise : 76 g), 16 moins de 500 g, 1 capot.

E : 935 prises pesant 67,470 kg (moyenne par prise : 72 g), 27 moins de 500 g, 1 capot.

Les concentrations de brèmes, en particulier, ressortent avec les plus grosses moyennes par prise et le plus grand nombre de capots. Malgré la densité piscicole du parcours retenu, il est évident que les amorçages de la veille ont influé sur les résultats du dimanche. Que faire pour rééquilibrer ces deux championnats sur un même parcours ?

Dans le cas d'une rivière, le courant régulier fait son œuvre mais dans un canal, surtout à faible navigation, si l'organisateur dispose d'une place très suffisante : faire pêcher les deux championnats sur des secteurs vierges. Une autre solution : en faisant pêcher sur les mêmes parcours, limiter la longueur des cannes le samedi à 8/8,50 ml pour concourir le dimanche avec des cannes normales à 10/10,50 ml. Avec l'exemple de cette année, il faudra bien un jour prendre une décision sur la pêche ou laisser une trop grande part à la chance au détriment du savoir-faire du concurrent.

Au palmarès du dimanche, à 15 h 30 comme annoncé au programme, un grand nombre de concurrents sont absents. Plusieurs Sociétés et C.S.D. se font représenter par un voisin, d'autres sont en retard. Ce fait est décourageant pour les organisateurs et est un manque évident de politesse.

Les deux championnats de France, Sociétés et C.S.D. ont été regroupés le samedi dans la soirée et le dimanche matin pour permettre à tous de partir de bonne heure le dimanche. A 16 h 30, le palmarès était terminé. Tout avait été mis en œuvre par le Comité d'organisation et la F.F.P.C. pour que cette fête de la pêche soit une réussite. Mais un palmarès dans une salle creuse, cela manque vraiment de sérieux.

Il nous est cependant agréable de remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont apporté leur concours pour que ces deux grands championnats soient une réussite mais plus particulièrement nous remercions :

M. Rossinot, ministre, maire de Nancy,

M. le maire de Neuves-Maisons,

M. le maire de Chaligny,

M. le commandant de gendarmerie de Neuves-Maisons,

M. Grangé, directeur des Sports de Neuves-Maisons,

M. Jeanblanc, de l'Office municipal des Sports de Nancy,

M. Boury, président de la Fédération départementale des A.A.P.P. de Meurthe-et-Moselle,

M. Crisnaire, président de l'A.A.P.P. de Nancy et environs,

Le président du C.S.D. 54, M. Adelain Alvès, et ses collaborateurs,

Les sections concours du « Vairon Nancéen », des « Pêcheurs de l'Orne », des « Martins Pêcheurs » et de l'« Entente 54 »,

MM. Bailly et Claudon, ingénieurs de la Navigation,

M. Pleignier, du journal « L'Est Républicain »,

M. Chassart, de Radio-France,

M. Barabinot, détaillant en articles de pêche et, bien entendu, les **Ets Mustad, Mepps et Prodi-France**, pour leur concours au Championnat de France des Sociétés.

PIÉTANCE.

CLASSEMENT	CSD							POINTS
1	78	2	1	10	12	36	61	
2	71	15	3	21	1	29	69	
3	31	7	4	1	24	35	71	
4	01	18	21	11	9	13	72	
5	45	6	13	14	50	2	85	
6	86	4	5	17	42	18	86	
7	49	17	2	6	48	22	95	
8	37	38	6	9	18	30	101	
9	02	21	30	8	37	6	102	
10	69	12	29	2	21	40	104	

11	80	9	7	15	30	45	106
12	11	3	11	55	32	8	109
13	03	61	20	4	11	14	110
14	55	36	37	22	3	16	114
15	18	20	36	16	23	20	115
16	35	29	10	60	5	12	116
17	59	49	38	33	6	1	127
18	21	23	42	3	16	50	134
19	52	19	47	47	19	4	136
20	79	40	34	25	36	5	140
21	42	41	45	23	7	24	140
22	95	56	28	7	27	31	149
23	28	30	19	61	14	28	152
24	91	44	61	5	17	27	154

25	25	13	12	58	46	25	154
26	90	26	46	27	40	15	154
27	14	25	50	29	10	41	155
28	54	14	55	12	57	17	155
29	72	24	40	35	2	55	156
30	70	61	15	20	38	21	156
31	88	47	61	31	8	10	157
32	61	32	24	37	49	19	161
33	10	5	32	49	54	23	163
34	08	10	61	19	41	32	163
35	51	35	39	18	35	37	164
36	68	55	18	34	56	3	166
37	76	33	22	36	51	26	168
38	75	39	16	24	45	40	170